

COMMUNE DE JUSSAC

**délibération :
D_2020_7_4**

SEANCE DU 31 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt , le vendredi 31 juillet à 18 h 30, le Conseil Communal dûment
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous
présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 15

Date de convocation du : 24 Juillet 2020

Votants : 19

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN
Joëlle, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE
Cécile, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur LACROIX Michel, Madame
LINARD Daniëlle, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François,
Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy,
Madame DELHOSTAL Anne

**Objet : Vote de budget
primitif annexe 2020 -
Ferme Equestre**

Pouvoirs :

Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Monsieur ROFFY Jacques
Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CLUSE Nathalie, Madame MALHERBES Caroline, Madame
ROUX Céline, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Le projet de budget primitif de la Ferme Équestre pour l'exercice 2020, proposé par le Maire, est soumis à l'examen
du Conseil Municipal.

Les crédits sont votés par chapitre.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2020 de la Ferme Équestre ci-annexé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif de la Ferme Équestre 2020.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

